



Conservation et mise en valeur de la biodiversité en milieu forestier : Un nouveau programme !

Québec, le 24 février 2025 – Afin de mieux répondre aux besoins des intervenants du milieu, la Fondation de la faune du Québec a révisé son programme d'aide financière visant les actions en milieu forestier et dévoile, aujourd'hui, le nouveau programme [Conservation et mise en valeur de la biodiversité en milieu forestier](#).

Ce programme offre une aide financière aux initiatives qui contribuent à l'amélioration de la qualité des habitats fauniques, au maintien de la connectivité écologique, ainsi qu'aux actions favorisant la protection des éléments sensibles de la biodiversité dans un contexte d'aménagement forestier. Plus spécifiquement, il vise :

- intégrer la prise en compte des habitats fauniques et de la biodiversité dans la mise en valeur des ressources forestières ;
- accroître la qualité des habitats et leur résilience pour favoriser des populations fauniques et floristiques en santé, notamment en maintenant la connectivité écologique;
- maintenir des habitats de qualité pour les espèces associées aux milieux humides et celles inféodées aux milieux présentant les attributs de forêt matures ou de vieilles forêts ;
- encourager l'engagement des propriétaires envers la conservation et l'aménagement des habitats fauniques et floristiques et former les intervenants clés et les propriétaires forestiers sur les pratiques forestières favorables à la faune et la biodiversité.

« Le programme *Conservation et mise en valeur de la biodiversité en milieu forestier* va permettre aux propriétaires forestiers, aux gestionnaires de territoires fauniques et aux acteurs du milieu forestier d'être mieux informés et outillés en ce qui concerne l'aménagement et la protection de la biodiversité associée aux milieux forestiers, tant en territoire public qu'en terre privée », mentionne Amélie Collard, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Le nouveau programme est actuellement en vigueur et les demandes de soutien de projets pour l'année 2025 devront être reçues au plus tard le **15 avril 2025**.

Pour plus d'informations sur le programme ou pour soumettre une demande de soutien, veuillez consulter la [page Internet du programme](#), le [document d'information](#), ainsi que le [formulaire de demande](#).

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation

soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca